RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

A fleurs de peau
SARL au capital de1 000,00 €
Siège social : [redacted]
RCS Meylan en yvelines 944384601

DÉCISION DE LA GERANCE

DU 01 juin 2025

Le 01 juin 2025 (Premier juin deux mille vingt cinq) à 12h30 (Midi trente), Sandy lipardi demeurant 33 rue de la ferme du paradis 78250 meulan en yvelinesgérante de la société A fleurs de peau, SARL au capital de 1 000,00 €, divisé en 10 parts sociales de 100,00 € chacune, a décidé de prendre les décisions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION : TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

La gérante conformément aux pouvoirs qui lui sont conférés, décide de transférer le siège social du [redacted] au [redacted] à compter du 01 juin 2025.

En conséquence, l'article 4 des statuts est modifié comme suit :

« ARTICLE 4 - Siège social :

Le siège social est fixé au [redacted] »

Le reste de l'article demeure inchangé.

DEUXIEME RESOLUTION : POUVOIR AU PORTEUR

La gérante donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour effectuer toutes formalités de droit.

De tout ce qu'il précède, il est dressé le présent procès-verbal qui est signé après lecture par :

La gérante,

Fait à , Meulan En Yvelines

Le 01 juin 2025,

Nom et Signature :

LIPARDI Sandy

[redacted]

MODELE D'ANNONCE LEGALE

A fleurs de peau
SARL au capital de1 000,00 €
Siège social : 33 rue de la ferme du paradis 78250 meulan en yvelines
RCS Meylan en yvelines 944384601

Aux termes de la décision de la gérance en date du 01 juin 2025, il a été décidé de transférer le siège social au 87 rue paul doumer 78130 Les mureaux, à compter du 01 juin 2025.
L'article 4 des statuts est modifié en conséquence.

Pour avis